

Appels mondiaux – octobre-novembre 2011

Appel mondial – Jabbar Savalan

Azerbaïdjan – Un militant étudiant emprisonné

Jabbar Savalan, étudiant en histoire, purge en Azerbaïdjan une peine de deux ans et demi d'emprisonnement qui lui a été infligée en raison de ses activités pacifiques d'opposition au gouvernement. Il a notamment utilisé le réseau Facebook pour partager un article de journal qui critiquait le président azerbaïdjanais et appelait à une manifestation contre les autorités.

Jabbar Savalan a été arrêté dans la soirée du 5 février 2011, alors qu'il rentrait chez lui après avoir assisté à une réunion du Parti du front populaire d'Azerbaïdjan (opposition) à Sumgaït. Il a été interpellé sans aucune explication et sans être informé de ses droits. Il était alors âgé de 19 ans.

Il a été interrogé durant deux jours sans pouvoir prendre contact avec un avocat. Lorsqu'il a enfin pu s'entretenir avec un conseil, Jabbar Savalan a affirmé que les policiers l'avaient giflé et menacé jusqu'à ce qu'il signe des « aveux ».

Les fonctionnaires disent qu'ils ont trouvé 0,74 gramme de marijuana dans une poche de la veste de Jabbar Savalan, mais, selon ce dernier, la drogue aurait été placée là par les policiers eux-mêmes. Par la suite, des examens sanguins n'ont pas révélé la présence de produits stupéfiants. Selon des proches (amis, famille, camarades d'étude) interrogés par Amnesty International, Jabbar Savalan ne se droguait pas.

Le 4 mai 2011, Jabbar Savalan a été reconnu coupable de possession de produits stupéfiants illicites en vues d'usage personnel. Il aura purgé sa peine en août 2013.

Veuillez écrire au président azerbaïdjanais pour demander la remise en liberté immédiate et sans condition de Jabbar Savalan. Dites qu'Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion, car il n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Demandez qu'une enquête impartiale soit menée sans délai sur les allégations selon lesquelles la police aurait placé sur lui des éléments susceptibles de l'incriminer. Envoyez vos appels à :

President Ilham Aliyev
Office of the President of the Azerbaijan Republic, 19 Istiqlaliyyat Street,
Baku AZ1066, Azerbaïdjan

Fax : 0099 412 4923543 ou 0099 412 4920625

Formule d'appel : Dear President, / Monsieur le Président,

Appel mondial – Filep Karma

Indonésie – Emprisonné pour avoir hissé un drapeau

Filep Karma purge actuellement une peine de 15 années d'emprisonnement infligée après qu'il eut participé à une cérémonie annuelle au cours de laquelle un drapeau symbolisant l'indépendance papoue a été hissé. Il était parmi les 200 personnes assistant à cette cérémonie pacifique tenue à Abepura, dans la province de Papouasie, le 1^{er} décembre 2004. La police est intervenue avec des tirs de semonce et des matraquages lorsque le drapeau de « l'Étoile du matin » a été hissé.

Filep Karma a été arrêté sur place. Il aurait été frappé par les policiers pendant son transfert au poste. Inculpé de « rébellion », il a été condamné le 26 mai 2005 à 15 années d'emprisonnement. Sa peine a été confirmée par la Cour suprême.

En juillet 2010, on lui a proposé une réduction de peine, ce qu'il a refusé, au motif qu'il n'aurait jamais dû être incarcéré uniquement pour avoir fait usage de manière pacifique de son droit à la liberté d'expression et que l'acceptation d'une réduction de peine équivaldrait à reconnaître le bien-fondé de sa condamnation.

Depuis qu'il est détenu, Filep Karma a protesté à maintes reprises, dénonçant les mauvais traitements qui lui étaient infligés, ceux que subissaient d'autres prisonniers, et contestant la légalité des accusations portées contre lui. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion. Au moins 70 personnes sont actuellement détenues en Indonésie uniquement en raison de leurs activités politiques pacifiques.

Veuillez écrire aux autorités indonésiennes pour demander la remise en liberté immédiate et sans condition de Filep Karma et de tous les prisonniers d'opinion en Indonésie. Demandez aussi que, jusqu'à sa libération, Filep Karma reçoive tout traitement médical éventuellement nécessité par son état de santé, qu'il ait accès aux avocats de son choix et puisse avoir la visite de ses proches. Envoyez vos appels à :

Patrialis Akbar
Minister of Justice and Human Rights
Jl. H.R. Rasuna Said Kav No. 4-5
Kuningan
Jakarta Selatan 12950
Indonesia

Fax : +62 21 525 3095

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Appel mondial – Des habitants de Port Harcourt

Nigeria – Des milliers de personnes risquent de perdre leur logement

Au Nigeria, plus de deux millions de personnes ont été expulsées de leur logement depuis 2000. Des centaines de milliers d'autres sont toujours menacées. Les victimes d'expulsion sont généralement des personnes marginalisées et des habitants de bidonvilles qui, souvent, sont dépourvus depuis des années d'accès à l'eau salubre, aux services d'assainissement, à des soins de santé appropriés et à l'enseignement.

Il est arrivé que les forces de sécurité usent d'une force excessive envers celles et ceux qui manifestaient contre les démolitions prévues. Le 12 octobre 2009, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des personnes qui manifestaient pacifiquement contre la démolition de leur logement dans le quartier de Bundu, à Port Harcourt (État de Rivers), blessant 12 d'entre elles.

Le 28 août 2009, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se sont retrouvés sans toit après la destruction des habitats précaires du quartier de Njemanze, à Port Harcourt. Aucune consultation préalable en bonne et due forme n'avait été conduite auprès des habitants. Ils n'avaient pas été avertis de manière appropriée, n'ont pas reçu d'indemnisation adéquate, ne se sont pas vu proposer de logement de remplacement et n'ont pas eu accès à un recours effectif, en violation des normes internationales relatives aux droits humains.

Njemanze est l'un des quelque 40 quartiers d'habitat précaire situés au bord de l'eau à Port Harcourt. Plus de 200 000 personnes sont toujours menacées d'expulsion dans la ville car les autorités ont prévu de démolir tous les bidonvilles de cette zone. Elles doivent auparavant mettre en œuvre les garanties en matière de droits humains. Les habitants ont le droit d'être consultés et de participer à l'élaboration des politiques et des programmes en matière de logement.

Veuillez écrire au président du Nigeria pour exprimer votre préoccupation quant à la menace d'expulsion qui pèse sur 200 000 habitants des quartiers situés au bord de l'eau à Port Harcourt. Demandez-lui d'adopter et de mettre en œuvre une politique nationale en matière de logement qui permettra de donner aux Nigériens un logement décent et, jusque là, de prononcer un moratoire sur les expulsions dans le pays. Envoyez vos appels à :

His Excellency Goodluck Jonathan
President of the Republic of Nigeria
Office of the President
Nigerian Presidential Complex
Aso Rock Presidential Villa
Abuja
Federal Capital Territory

Nigeria

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Appel mondial – Communautés indigènes yakye axa et sawhoyamaxa

Paraguay – Vivre au bord de la route

Les communautés indigènes yakye axa et sawhoyamaxa sont logées dans des abris précaires au bord d'une route dans le centre du Paraguay. Faute de pouvoir vivre sur leurs terres ancestrales, ces hommes et ces femmes ne sont pas en mesure de mener leurs activités traditionnelles – chasse, pêche et collecte du miel, par exemple – ni de s'adonner aux pratiques culturelles et spirituelles qui sont au cœur de leur mode de vie. Comme ces populations n'ont pas accès à une prise en charge efficace en matière de santé, de nombreuses morts qui auraient pu être évitées sont survenues.

Quelque 90 familles yakye axa vivent depuis plus de 10 ans sur une étroite bande de terrain aride coincée entre une route et la clôture en fil barbelé d'une grande ferme d'élevage qui s'est installée sur leurs terres. Non loin de là, environ 500 membres de la communauté sawhoyamaxa vivent sur deux sites distants l'un de l'autre d'une quinzaine de kilomètres.

Dans deux décisions, rendues en 2005 et 2006, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a estimé que l'État paraguayen avait violé les droits de ces communautés et a ordonné la restitution de leurs terres ancestrales dans un délai de trois ans. Les autorités paraguayennes n'ont toutefois pas fait en sorte que les droits de ces communautés soient respectés et que leurs terres traditionnelles leur soient rendues. La Cour a en outre décidé que, dans l'attente de leur retour sur leurs terres, l'État paraguayen devait fournir à ces populations eau, soins médicaux, nourriture, toilettes et matériel scolaire approprié. Ces services fondamentaux n'ont pas été fournis de manière adéquate.

Veuillez écrire aux autorités paraguayennes pour leur demander de mettre en œuvre pleinement les décisions de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et de faire en sorte que les communautés sawhoyamaxa et yakye axa puissent se réinstaller sur leurs terres ancestrales. Indiquez que vous constatez avec inquiétude que ces familles n'ont pas suffisamment accès à des installations sanitaires, aux soins médicaux, à l'éducation, à l'alimentation et à l'eau. Dites que vous craignez que la survie et le bien-être des communautés indigènes soit mis en danger par les autorités paraguayennes. Envoyez vos appels à :

Excelentísimo Fernando Armino Lugo Méndez
Presidente de la República del Paraguay
Palacio de López

El Paraguayo Independiente
entre Ayolas y O'Leary
CP 1220
Asunción
Paraguay

Fax : +595 21 414 0201

Formule d'appel : Excelentísimo Sr. Presidente, / Monsieur le Président,

Appel mondial – Hamad al Neyl Abu Kassawy

Arabie saoudite – Détenu sans jugement

Le ressortissant soudanais Hamad al Neyl Abu Kassawy a été arrêté à Médine, en Arabie saoudite, le 26 juin 2004. Ses proches n'en ont rien su jusqu'en février 2005. Un Saoudien qui s'était rendu dans une prison de Médine leur a alors appris que Hamad al Neyl Abu Kassawy y était incarcéré pour appartenance présumée à une organisation islamiste.

Hamad al Neyl Abu Kassawy effectuait du petit commerce de produits ménagers et de vêtements entre le Soudan, la Syrie et les Émirats arabes unis. Cette activité constituait la seule source de revenus pour sa famille au Soudan – en premier lieu sa femme, ses enfants et ses parents. Il semble que les soupçons de terrorisme soient liés à ses fréquents voyages dans la région.

Hamad al Neyl Abu Kassawy est l'une des milliers de personnes détenues en Arabie saoudite dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme ». Les suspects sont souvent détenus au secret pendant des années sans jugement, sans pouvoir consulter un avocat ni contester devant les tribunaux la légalité de leur détention. Ceux qui finissent par comparaître sont systématiquement jugés lors de procédures secrètes.

Veillez écrire aux autorités saoudiennes pour leur demander de libérer sans attendre Hamad al Neyl Abu Kassawy, ou de l'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et d'organiser rapidement un procès équitable. Exhortez-les à faire en sorte qu'il ne soit pas torturé ni maltraité, qu'il ait accès sans délai et de manière régulière à une assistance consulaire et un avocat de son choix, qu'il soit autorisé à voir sa famille et qu'il reçoive les soins médicaux éventuellement requis par son état de santé. Envoyez vos appels à :

King Abdullah bin Abdul Aziz Al Saud
Office of His Majesty The King
Royal Court
Riyadh
Arabie saoudite

Fax : +966 1 4612061

Formule d'appel : Your Majesty, / Sire, (Votre Majesté, dans le corps du texte)

Adressez une copie de votre lettre aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

Appel mondial – Ragihar Manoharan

Sri Lanka – Des étudiants tués par balles

Le 2 janvier 2006, une grenade a été lancée depuis un tricycle motorisé contre un groupe d'étudiants qui bavardaient sur le front de mer à Trincomalee. Plusieurs d'entre eux ont été blessés lors de l'explosion. Entre 10 et 15 policiers en uniforme, qui appartenaient semble-t-il à la Force d'intervention spéciale, une unité d'élite, sont arrivés sur place peu après. Ils ont frappé les étudiants blessés à coups de crosse de fusil puis, selon des témoins, en ont alors abattu cinq, dont Ragihar Manoharan.

Accouru sur place, le père de Ragihar Manoharan, le docteur Kasippillai Manoharan, a eu le temps d'entendre les étudiants supplier qu'on leur laisse la vie sauve, puis les détonations d'armes à feu. Selon les conclusions d'un rapport d'autopsie, les cinq étudiants ont succombé à des blessures par balle. Les forces de sécurité soutiennent pour leur part qu'ils ont été tués lors de l'attaque à la grenade.

Kasippillai Manoharan a déposé en tant que témoin le 10 janvier 2006, à la suite de quoi lui et sa famille ont été harcelés et menacés, y compris de mort. Ils ont dû au bout du compte quitter le Sri Lanka et ont demandé l'asile dans un autre pays. Treize agents des forces de sécurité ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire, mais ont été remis en liberté. Une commission a été mise en place pour enquêter sur ces faits et sur 11 autres homicides. Son rapport, remis directement au chef de l'État, n'a toutefois jamais été rendu public. Le meurtre de Ragihar Manoharan n'a jamais fait l'objet d'une enquête approfondie et personne n'a été traduit en justice pour répondre de cet homicide.

Veillez écrire au président du Sri Lanka pour lui rappeler que la famille de Ragihar Manoharan a droit à la justice et à la vérité sur l'événement qui a coûté la vie à ce jeune homme. Demandez-lui de rendre public le rapport de la commission d'enquête chargée en novembre 2006 d'examiner le meurtre de Ragihar Manoharan, et de faire en sorte que de véritables investigations soient menées sur ce cas et sur les autres violations des droits humains perpétrées au Sri Lanka. Envoyez vos appels à :

President Mahinda Rajapakse
Presidential Secretariat
Colombo 1
Sri Lanka

Fax : 0094 11 244 6657

Courriel : prsec@presidentsoffice.lk / lalith@icta.lk

Formule d'appel : Your Excellency / Monsieur le Président